

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la
séance ordinaire du conseil municipal de
Cloridorme tenue le 12 novembre 2012 à
19h30 à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Raynald Dufresne
Jean Louis Clavet
Valère Huet
Cyrice Côté

ABSENTS : Sonia Côté et Jean Paul Huet

Étaient également présentes
Mesdames Marie Dufresne, directrice
générale et Léona Francoeur
sec.adjointe, de même que Yvan Pruneau,
inspecteur adjoint.

Son honneur le maire, madame Jocelyne
Huet, constatant qu'il y avait quorum
déclare la séance ouverte.

4- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution #312-11-12

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du
jour tel que présenté soit et est
adopté.

- 1- Mot de bienvenue et de 2- recueillement
- 3- Ouverture de la séance
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5- Adoption des procès-verbaux du mois d'octobre
- 6- Correspondance du mois (**pour votre information**)
- 6.1 voir feuille
- 7-- rapport du conseil, et suivi des procès verbaux
- 8- Présentation des comptes
- 9- **Résolutions et règlements:**
 - 9.1 : assemblée publique de consultation /serres
 - 9.2 : mur arrière aréna à réparer date limite 4 janvier 2013
 - 9.3 : terre au dév. Rés. Donner une réponse pour entrée S.Labrecque
 - 9.5 : adoption des règlements 1- portant sur le tarif (aqueduc)
 - 9.6 : analyser rég. Pour compteurs d'eau
 - 9.7 : subvention voirie/ glissière de sécurité route du Brûlé
 - 9.8 : dos d'âne pour routes du Quai, Colonie
 - 9.9 : dossier pompier
 - 9.10 : conseil (mur à baisser)??
 - 9.11 : maire suppléant
 - 9.12 : fuite dans réseau aqueduc et réparations nécessaires
 - 9.13 : fosses installées par municipalité : résidents St-Yvon
 - 9.14 : nom à la route des Coulombe
 - 9.15 : : Discours du maire
 - 9.16 : route de la Colonie
 - 9.17 : avis de motion (3)

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

5- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS

Résolution # 313-11-12

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 octobre 2012

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 octobre 12, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 octobre 2012 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 314-11-12

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 octobre 2012

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 octobre 12, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 octobre 2012 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 315-11-12

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 5 novembre 2012

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 5 novembre 12, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE VALERE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 5 novembre 2012 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- CORRESPONDANCE DU MOIS

Transports	Chèque Acte notarié	A suivre
Transports	Correction superficie	
Environnement	Lot de grève	suivi a faire
SAAQ	Immatriculation	information
MSP	9-1-1/Certificat conformité	A suivre
Cul& patrimoine	Loi patrimoine culturel	Information
BPR :	Information	
Écôneau	Récupération d'Eau	Intéressant/suivi
FQM	Contribution ann. 756.79 \$	Rés. Suivi
Mario Gosselin	Projet compensation	suivi
Marcel Roy	Réparation entrée/bris asphalte	
Fonda. Cornelius	Promesse de don déc.	Suivi à faire

Formation / inscription faite pour ces deux formations :
pour votre information

M-C.Boudreault	MAMROT site de traitement
G.Leroux	bris aqueduc
M.A.Boulet	glissière de sécurité
S.Lemay MSP	date limite
Premier tech	offre de service entretien
Planitaxe	offre de service

Le 7 novembre à Mont-Louis : Yvan Pruneau/ Simdut
Le 14 Novembre à Gaspé : Jacques Côté et Yvan Pruneau/sur
les excavations et tranchées
Le 30 et 31 Octobre : Yvan est allé formation Espaces Clos
à Gaspé avec l'équipement reçu.

7 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS

Madame le maire invite les conseillers à faire leur rapport du mois en excluant les réunions de travail ordinaire et extraordinaire. Le rapport de chacun des conseillers et de madame le maire traitera exclusivement des dossiers particuliers de chacun.

8- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} septembre AU 30 septembre 2012

Résolution # 316-11-12

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ CONSEILLER, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois d'octobre de la municipalité pour un montant de 75 431.613\$ incluant les salaires et les heures supplémentaires des employés (es) Jacques un total de 228h divisées en 8 semaines= 28.5 et Yvan Pruneau un total de 101h divisées en 8 semaines= 12.63), un montant de 137 687.75\$ pour le projet. Listing des écritures manuelles du mois de septembre.

Un listing des comptes a été remis à chacun des membres du conseil municipal.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

Marie Dufresne, sec-trés.

Résolution # 317-11-12

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés au conseil concernant l'administration courante et les factures du projet. Les listes font partie intégrante du présent procès verbal.

Produits Sanitaires unique Inc. Achat de Chlore : 2 275.78
Wajax Travaux pépinière : 5 964.85 \$
Tremblay, bois Mignault 574.88\$ (+712.90+ 8 347.25\$
projet)
CRSBP Licence+communication : 670.67 \$
Ressources naturelles Loyer : 119.57 \$+420.81 \$
Bourque..Dupéré, Simard 8 045.66 \$
Inspec-sol : 12 288.68 \$
BPR : honoraires : 43 035.97 \$+13 220.20 \$+18 166.50 +90.66
+44 740.90 \$+98 149.20 \$+25 265.99 \$+484 274.51 \$+11 617.49
\$+13 637.92 +2 397.48 \$+8 192.22 \$+7 499.20 \$22 668.15
\$10 271.70 +61 059.60\$
Wilfrid Allen, décompte # 3 1 105 350.94\$

Projet : les factures seront prélevées à même le règlement d'emprunt # 2008-04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 318-11-12

Adoption du règlement # 2007-05-01-12

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ CONSEILLER, IL EST RÉSOLU : l'adoption du règlement # 2007-05-01-12 amendant le règlement de zonage 2007-05 en créant la nouvelle zone 7C à même la zone 14HB, résidentiel dans le but de permettre la construction d'une serre commerciale pour la production et la vente de plants en serre, tel qu'indiqué au plan P.01-12 ci-joint et faisant partie intégrante du présent règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 319-11-12

Maire suppléant

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal nomme Raynald Dufresne nouveau maire suppléant pour les six prochains mois.

Monsieur Dufresne accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 320-11-12

Fuites à réparer

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil demande à l'inspecteur municipal de réparer les fuites qui ont été détectées en priorité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 321-11-12

Fosses de St-Yvon/secteur non desservi
par réseau d'égout municipal

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté en 2008 un règlement d'emprunt pour son projet de réaménagement de la route 132 de même que pour un réseau d'égout municipal et d'assainissement des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE le MAMROT, après analyse, a refusé de subventionner la partie située à l'est de la route du cimetière alléguant le fait que les résidents avaient suffisamment de terrain pour y implanter un système d'évacuation des eaux usées individuel et qu'il y avait peu de déversement insalubre dans l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité, confiante dans la réalisation de son projet, a procuré et installé des fosses septiques à trois nouvelles résidences dudit secteur, en attendant que les fameux travaux prévus se réalisent;

CONSIDÉRANT QUE maintenant, en 2012, il est reconnu définitivement qu'aucun système d'égout municipal ne verra le jour;

CONSIDÉRANT QUE ces citoyens avaient signé une entente spécifiant qu'advenant le cas où le réseau d'égout et d'assainissement des eaux usées ne se réaliserait pas, qu'ils devraient à ce moment là se conformer au Q2-R8;

POUR TOUS CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ
PAR CYRICE CÔTÉ CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil avise lesdits citoyens de se conformer à la loi sur la Qualité de l'environnement des résidences isolées.

QU'ils devront également prendre en considération le paiement de la fosse et tous les frais reliés à l'installation de celles-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

Résolution # 322-11-12

Demande à la Commission de la toponymie
/ nom de route

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cloridorme a adopté un règlement afin de sensibiliser les citoyens à avoir des numéros civiques bien identifiés et bien visibles et ce suite à une demande des ambulanciers;

CONSIDÉRANT QUE certaines résidences ne sont pas situées en bordure de la route 132 et portent un # civique les identifiant sur la 132;

CONSIDÉRANT QU'il est primordial en cas d'urgence de se rendre sur les lieux le plus tôt possible afin de limiter les dégâts que ce soit service incendie, ambulancier ou toute autre urgence;

POUR TOUS CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR VALÈRE HUET CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise sa directrice générale madame Marie Dufresne à faire parvenir une demande d'officialisation de nom de route pour : route de la Rivière, ce qui permettra une meilleure identification des 4 résidences situées sur cette route.

La route de la Rivière demeure une route privée et le fait de l'officialiser n'oblige aucunement la municipalité à y faire l'entretien ou le déneigement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 323-11-12

Adoption du règlement # 2012-06

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RÉSOLU : l'adoption du règlement # 2012-06 décrétant de nouvelles dispositions concernant la construction, la réparation, le remplacement, l'entretien et le bon fonctionnement des conduites privées et des entrées d'eau et d'égout ainsi que leur raccordement avec les conduites publiques.

Chaque conseiller avait reçu préalablement le règlement pour étude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

Résolution # 324-11-12

Travaux / salle d'archives et réaménagement toilette

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte la soumission présentée par Rénovation CMGP pour l'aménagement d'une salle d'archives au montant de 6 021.86\$ plus taxes applicables et celle de 2 625.16 plus taxes pour portes coupe feu et réaménagement de la toilette côté travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 325-11-12

Résolution d'appui/TACIM

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil appui le CA du TACIM dans ses démarches d'obtenir un statut particulier et qu'il soit reconnu par les autorités compétentes en fonction de ses particularités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 326-11-12

Réparation asphalte

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU : la réparation de l'asphalte au 116, route 132 suite à la réparation du bris d'aqueduc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 327-11-12

Fondation Cornélius Brotherton

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le paiement de 338.40\$ tel qu'entendu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION

Monsieur Valère Huet, conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil un règlement portant sur l'adoption du budget 2013 de même que les taux de taxation.

Monsieur Raynald Dufresne, conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil une modification au règlement # 2011-01 portant sur la rémunération des élus afin de modifier l'article 4.B.

Monsieur Cyrice Côté, conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil un règlement portant sur la rémunération des employés municipaux afin de bonifier la rémunération.

DISCOURS DU MAIRE

Madame Jocelyne Huet, maire fait état de la situation financière de la municipalité et dépose son rapport du maire tel que prescrit par la loi.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions portant sur : glissières de sécurité et miroir route du Brûlé - maisons connectées après que le réseau soit installé- et si surveillance.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Sec-trésorière

